

Compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2014.

Membres présents : Claude PILLOUD, Ludovic CRETIN, Georges PROST, Jean Michel SALLAN, Michèle BRAND, Thierry BOZZONETTI, Andréanne CHENAVAS, Stéphane EPAILLY, Sabine GRILLET, Jean François PORTE, Ludovic SEIBERT, Christine SAILLARD.

Absents excusés : Pierre MICHEL(pouvoir à Claude PILLOUD), Marie Paule COLBACK LEITAO.
Secrétaire de séance : Mélanie JEUNET

1/ Approbation du dernier compte rendu :

Celui-ci est adopté à 12 voix et une abstention.

2/ CR commissions :

- Site nordique : élection du Président : M. Antoine Goyard, Vice-Président : M. Ludovic CRETIN, Trésorier : Michel BENOIT
- Tourisme (Cté communes) : amélioration du site internet de l'office de tourisme (26000 visites par an), partenariat avec la Cté communes de Morez. Concernant le site nordique revoir les tarifs et installer de nouveaux panneaux d'affichage et transmettre plus d'informations sur l'état des pistes skiabiles.
- Culture (Cté communes) : bilan culturelle de l'école de musique, programmation avec la ville de Saint Laurent, développer la communication de ces animations afin d'attirer un plus grand nombre.
- Communication :
Point sur l'avancement du site internet
La commission propose de redéfinir les règles du matériel communal (Chapiteau, tables, banc, ...) ainsi :
 - Prêt de l'ensemble du matériel aux associations du village pour toutes manifestations à l'intérieur et à l'extérieur du village.
 - Prêt de l'ensemble du matériel aux associations extérieures effectuant une manifestation dans le village.
 - Location aux habitants pour un usage exclusif dans la communeLe conseil adopte à l'unanimité.
La commission proposera les tarifs ainsi que les priorités au prochain Conseil.

3/ Taxe affouage 2014 :

M. PROST et M. GIRARDOT en charge de la mise en stères et de la livraison informent le conseil d'une augmentation tarifaire concernant la mise en stères facturé depuis 2010 à 12 € et demandent pour 2014, 13€ pour la mise en stère et 6 € pour la livraison (pas de changement). Le conseil accepte à l'unanimité.

Afin de déterminer la taxe d'affouage, M. CRETIN présente au Conseil un état des dépenses et recettes de l'année en cours. Une proposition a été faite à 33 € le stère.

Le conseil, après avoir délibéré, adopte cette proposition.

4/ Locations des petites parcelles :

M. CRETIN présente au conseil l'ensemble des parcelles en location afin de proposer quelques modifications :

- Augmentation du tarif pour M. PILLOUD Claude et M. PAGNIER Laurent à 60 €.
- Attribution de la Parcelle ZI7 à M. BOZZONETTI Thierry avec une location de 15 €.
- Parcelle ZD73 n'est plus exploitée par M. EPAILLY Jean Claude, la proposer à Mme SIFFERT.
- Parcelle ZB28 attribué à M. Negrello Claude avec une location de 70 €.
- Parcelle ZI25 exploitée par M. CRETIN Christian avec une location de 15€.
- Parcelle ZH30 attribué à M. BAUDURET Mathieu avec une location de 15 €.
- Parcelle ZA685 à proposer à M. MEJARD Didier avec une location de 15 euros.
- Parcelle D1264 disponible à ce jour.

Le conseil adopte à 12 voix et une abstention.

5/ Fonctionnement musée Faune et Nature été 2014 :

Proposition d'embaucher Mlle SALLAN Margaux, du 7 juillet au 15 août 2014, en stage actuellement jusqu'au 5 juillet au musée faune et nature pour une durée de 10 heures par semaine soit 2 heures par jour, ces horaires seront communiqués à l'office de tourisme. Mlle SALLAN aura la possibilité d'ouvrir bénévolement sur le reste de la journée avec une participation libre au public.

6/ Projet Abri bus :

Après une visite sur place de la commission travaux, 3 projets d'abri bus ont été présentés au conseil. Après délibération, le conseil accepte le projet n°1 à 8 voix.

M. EPAILLY Stéphane se charge de faire un descriptif aux deux entreprises de menuiserie du village.

7/ Réfection Chapelle Ilay :

M. PILLOUD propose au conseil de signer une convention avec la Fondation du patrimoine et l'association l'Espérance Nature et Patrimoine afin de pouvoir souscrire en 2014 et effectuer les travaux en 2015. M. PILLOUD nous indique qu'un dossier pour demande de subvention doit également être fait auprès du conseil général avant la fin de l'année. Accepté à l'unanimité par les conseillers.

M. EPAILLY Stéphane indique que nous devrions faire un projet de rénovation complet. La commission se rendra sur place afin de déterminer l'ensemble des travaux à prévoir et effectuer les demandes de devis nécessaires à l'établissement du dossier.

8/ Admission en non-valeur :

Suite à un PV de carence présenté par le Trésor public, le Conseil Municipal décide l'admission en non valeur de dette de loyer pour un total de 4952 € (SARAILLON Louise pour 822 € et BENADDI Anas pour 4 130 €).

9/ Bail de chasse :

Courrier de M. EPAILLY Christophe, président de l'ACCA : demande le renouvellement du bail pour une durée de 9 ans. M. PILLOUD propose au conseil d'accepter un renouvellement de 3 ans et de conserver la location de 50 €. Après délibération, le conseil accepte à 12 voix et une abstention.

10/ Questions diverses :

Bibliothèque : M. SALLAN demande de faire des travaux à l'intérieur au niveau des fenêtres suite à l'installation de l'isolation extérieure. Le conseil se rendra sur place.

Ecole : Suite au Conseil d'Ecole plusieurs petits travaux sont demandés (réparation porte coulissante, grille sur bouche dans la cour, réparer la grille autour de la cour, réapprovisionner le bac à sable, ...). Mme LOMBARD demande par courrier un garage à vélo.

Garderie - courrier de Mme CHENAVAS Andréanne : demande l'achat de porte manteau et bancs sécurisés et des travaux dans les WC pour la prochaine rentrée scolaire. Le conseil se rendra sur place.

Courrier ORANGE : Suite à l'enfouissement des lignes France Télécom à Ilay, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec Orange pour le câblage et prend note de la participation de la commune équivalente à 18 % du coût soit 338 €.

Courrier de M. DURANTON Jacques : Le Maire donne lecture du courrier de Jacques Duranton sollicitant l'octroi d'une subvention pour l'organisation du concours inter-régional d'attelage les 26 et 27 juillet 2014 à Chaux des Crotenay. A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue un montant de 500 € à l'ACP du Dombief.

Fermeture du Lycée le Corbusier à LONS LE SAUNIER : A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une motion contre la fermeture du Lycée Le Corbusier.

Le Conseil vote une motion de soutien à l'action de l'Association des Maire de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

L'ordre du jour se termine à 23h40, le Maire lève la séance.